JN+

JOURNAL OFFICIEL
D'INFORMATION DE NEUCHÂTEL
N° 33 · 53e année
Mercredi 22 décembre 2021

JOYEUX NOËL !

Les enfants de la crèche du centre-ville ont décoré le sapin de la place des Halles avec des boules confectionnées à la maison. Bravo à eux et à leurs parents et Joyeuses Fêtes à nos lectrices et lecteurs ! → PAGE 2

BERNARD PYTHON

L'édito
Merci !

VIOLAINE BLÉTRY-DE MONTMOLLIN
Présidente du Conseil communal

Un grand merci à vous toutes et tous qui m'avez permis de vivre une année 2021 de présidence intense mais passionnante ! Une première année pour notre nouvelle commune où il a fallu s'approprier les grandes lignes et les ambitions du Livre de la fusion, co-écrit avec les exécutifs des quatre communes. Une première année où il a fallu traduire et concrétiser les travaux préparatoires dans un état d'esprit constructif et transversal, en osant le changement tout en respectant les personnes et les identités locales.

C'est donc d'abord une toute nouvelle organisation de la commune et une architecture repensée de notre administration qui ont vu le jour et qui ont permis de remettre le citoyen et les prestations de proximité au centre de nos priorités.

C'est ensuite un travail considérable qui a été mené par les collaborateurs et collaboratrices de nos anciennes communes, lesquels ont dû traduire leurs tâches quotidiennes en un fonctionnement commun et élargi à l'ensemble du territoire.

Mais c'est surtout une volonté, un enthousiasme et un état d'esprit collectif et constructif de chacun-e d'entre nous qui ont permis de positionner notre ville sur l'échiquier suisse, de la faire rayonner par des événements et des invités de renom et de vivre des instants de partage et de proximité à la découverte des uns et des autres aux quatre coins de notre commune !

En cette période de fin d'année, j'aimerais donc vous dire tout simplement MERCI de votre confiance et de votre accueil et vous souhaiter de magnifiques fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. ●

Dans ce numéro

PESEUX
A 11 ans, Gitika brille en sport et en musique
→ **PAGE 5**

PATRIMOINE
A la découverte de la Collégiale de Valangin et de son passé mouvementé
→ **PAGES 10 ET 11**

JEUNESSE DES PRESTATIONS COHÉRENTES ET PERTINENTES

Structure solide et ambitieuse

Dès le 1er janvier 2022, sous le nom de Centre de Loisirs de Neuchâtel, les jeunes de la ville bénéficieront d'un nouveau projet institutionnel, issu de la fusion des associations de l'actuel Centre de Loisirs, installé depuis 1964 sur la colline de la Boine, et de la Jeunesse de la Côte de Peseux, active depuis 1983 à Peseux et Corcelles-Cormondrèche. Une démarche largement soutenue par la Ville de Neuchâtel.

« En raison de leur proximité géographique, nos deux associations, collaborent et entretiennent des relations étroites» explique Mathieu Neuenschwander, responsable de la Jeunesse de la Côte. En 2019, la perspective de la fusion de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin donne un coup d'accélérateur supplémentaire aux réflexions en cours sur la nécessité d'un rapprochement. «Les bouleversements de la crise sanitaire nous ont confortés dans la conviction que nous devions nous unir. Notre motivation à accompagner les jeunes, sans distinction et discrimination, sur l'ensemble du territoire communal, et à soutenir les plus vulnérables d'entre elles et eux, n'a été que renforcée», affirme Michaël Frascotti, directeur du Centre de Loisirs. L'année 2021 aura permis de concrétiser un projet auquel l'ensemble des acteurs des deux structures ont adhéré de manière unanime. «La Ville de Neuchâtel ne peut que saluer cette union qui permettra de garantir l'accès aux prestations offertes par le Centre de Loisirs pour l'ensemble des jeunes de la ville», relève le conseiller communal Thomas Facchinetti.

LIEUX D'ACCUEIL MAINTENUS ET PRESTATIONS ÉLARGIES

«Le Centre de Loisirs de Neuchâtel pourra compter sur l'engagement et la motivation d'une équipe multidisciplinaire compétente, composée de onze collaboratrices et collaborateurs, et renforcée par deux apprenti-e-s» explique Stefan Lauper, président du Centre de Loisirs, dont la nomination a été renouvelée à l'issue du processus de fusion. Toutes et tous œuvreront désormais sous une identité commune, déclinée dans trois secteurs: La Boine, La Côte et le secteur Hors Murs. «Les secteurs de la Boine et de la Côte poursuivront leur mission d'accueillir les enfants et les jeunes dans les actuels locaux de la Boine, de Peseux et de Corcelles», précise Pascal Magnin, président de la Jeunesse de la Côte et futur vice-président de l'association fusionnée. «Nous sommes très heureux de voir nos activités pérennisées, et surtout, de rejoindre une institution forte et solide, dotée d'importantes ressources», renchérit Mathieu Neuenschwander.

Quant à l'équipe du secteur Hors-Murs, elle continuera à intervenir dans l'espace public, sur les places de jeux et de sports et dans les quartiers, et ceci sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 1er janvier 2022. «L'extension du territoire nous permettra de toucher des jeunes qui ne bénéficiaient d'aucune structure d'animation, comme à Valangin où le Centre de Loisirs a récemment proposé des animations à la salle de gymnastique», précise Michaël Frascotti. Depuis 2015, le Centre de Loisirs va à la rencontre des jeunes, dans leur environnement, déployant ainsi un dispositif d'animation mobile qui s'adapte en permanence aux besoins ainsi qu'aux réalités spécifiques de chaque quartier. Une opportunité de rencontrer des jeunes qui ne se rendraient pas forcément dans les lieux d'accueil.

L'équipe d'animation du Centre de Loisirs au collège Pamplemousse à Peseux. LUCAS VUITEL

CRÈCHE ENFANTS EN VEDETTE

Bravo à Evan et à tous les autres ! BERNARD PYTHON

Brigade de décorateurs

Les petits résidents de la crèche du centre-ville se sont prêtés à un joli rituel ces dernières semaines. Par groupes, ils et elles sont venu-e-s décorer le sapin de la place des Halles avec des boules préparées à la maison avec leurs parents. L'occasion, pour *N+*, d'illustrer sa Une de Noël !

Pas besoin de s'aventurer au fond des bois pour vivre la magie de Noël, lorsqu'on voit ce cortège de bambins chaudement équipés se diriger au centre de la place des Halles. Chacun-e porte avec précaution une boule, ramenée de la crèche, décorée à la maison avec papa et/ou maman, et ramenée en ville pour décorer le sapin central. Voilà donc Luna, Leticia, Youcef et les autres qui s'avancent et, concentré-e-s, accrochent leur trésor aux branches les plus basses du conifère. On peut les remercier chaleureusement d'embellir encore plus le centre-ville pendant les fêtes!

RENFORCER LES LIENS

«Cette animation, en collaboration avec l'Office des Parcs et promenades, a pour but de renforcer les liens entre l'enfant, ses parents et l'équipe de la crèche, afin de le mettre en confiance et de vivre un beau moment de partage», relate l'initiatrice de ce projet, Nadia Bongiovanni. En temps normal, une centaine de familles aurait dû être réunie sur la place pour décorer le sapin et partager un thé chaud, mais le Covid-19 a obligé la crèche à revoir le format de cette animation, sans la présence des parents, mais avec beaucoup de plaisir quand même.

Les crèches communales de Neuchâtel, fréquentées par plus de 400 enfants d'âge préscolaire, ont été largement mobilisées pendant deux ans de pandémie. Leur mission reste la même: accompagner les enfants vers l'éveil, l'autonomie, le plaisir d'être ensemble, promouvoir le langage et la lecture, avec l'aide bienveillante d'une équipe d'éducatrices et éducateurs de l'enfance.

CONSEIL COMMUNAL NOUVEAU BUREAU POUR SIX MOIS ET PHOTO OFFICIELLE

Thomas Facchinetti présidera la Ville au 1er janvier

Lors de sa séance de lundi 20 décembre, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a procédé à la désignation de son bureau pour les six mois à venir. Le conseiller communal Thomas Facchinetti exercera la présidence du 1er janvier au 1er juillet 2022.

Les membres du Conseil, posent sur le perron du Collège latin, édifice emblématique de la Ville qui deviendra un nouveau lieu de rencontre, et lecture et de culture. De gauche à droite: Nicole Baur, Mauro Moruzzi, Thomas Facchinetti, Daniel Veuve, Violaine Blétry-de Montmollin, Didier Boillat. BERNARD PYTHON

Après une riche année de présidence assumée dans la nouvelle commune fusionnée par la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, cheffe du dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti, ce rôle revient au conseiller communal Thomas Facchinetti, actuellement vice-président, en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale.

CONFIRMATION DES DICASTÈRES

L'exécutif de la capitale cantonale ne procédera à aucun changement dans l'attribution des dicastères: Didier Boillat restera en charge du dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, Nicole Baur sera toujours responsable du dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports et Mauro Moruzzi tiendra les rênes du dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie. A noter que Nicole Baur et Didier Boillat prendront le titre de vice-présidente et vice-président pendant le premier semestre 2022. La durée de six mois vise à rétablir le changement de présidence annuelle au début de l'été, afin d'être en phase avec les prochaines élections communales qui auront lieu en juin 2024.

Violaine Blétry-de Montmollin a été la première présidente de la toute nouvelle Ville fusionnée. Malgré la pandémie et les complications qui en résultent, de nombreuses représentations et invitations officielles ont permis à la Ville d'asseoir sa position de capitale cantonale et de troisième ville de Suisse romande.

Thomas Facchinetti, qui a exercé la fonction de président à deux reprises auparavant, exercera sa charge dès le 1er janvier 2022 pour six mois. A ce titre, il sera responsable, en plus de son dicastère, de la Chancellerie, du Service de la population et des quartiers, du Service juridique et du Service de la communication. ●

PROTECTION ET SÉCURITÉ UN FILM POUR DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX MÉTIERS DE TERRAIN

L'urgence, c'est leur quotidien

Une image extraite du film.

Le Service communal de la protection et de la sécurité (SPS), diffuse un tout nouveau film promotionnel.

Pompiers professionnels, ambulancières et ambulanciers, membres de la Protection civile du littoral, agent-e-s de la sécurité publique ou encore médiatrices et médiateurs urbains: des femmes et des hommes partagent la même passion pour la protection et la sauvegarde de la population. Elles et ils s'engagent au quotidien pour la sécurité de tous.

SCÈNES IMPRESSIONNANTES

Ce film, réalisé par la société Mystik à Cortaillod sous la supervision de Roane Cuesta, en charge du multimédia au sein du SPS, appuyée par Pierre Voumard, chef de projet et du capitaine Otello Quaranta, coordinateur des pompiers professionnels, a été entièrement tourné sur le littoral avec des professionnels de la caserne de La Maladière. On y voit un incendie, les suites d'un violent accident de la route, un sauvetage sur le lac. Des séquences prises pour la plupart lors d'exercices.

«Dans la chaîne de sauvetage, chacun est important», dit une ambulancière de la Ville. «On doit pouvoir compter les uns sur les autres»: les témoignages de quatre hommes et femmes en uniforme, permettent de s'immiscer dans cet engagement exceptionnel. «J'ai eu l'occasion d'observer, sur le terrain et lors de deux stages en immersion la qualité du travail et l'engagement du SPS. Ce film est une juste mise en valeur de ces professions», a relevé le conseiller communal Didier Boillat. En ligne depuis vendredi, le film est visible sur une playlist dédiée de la chaîne de la Ville, de même que plusieurs capsules plus courtes centrées sur les divers métiers. A voir sur la chaîne YouTube de la Ville de Neuchâtel. ●

COVID-19 NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR

Le modèle 2G se généralise

Le Conseil fédéral a renforcé vendredi dernier ses mesures de lutte pour ralentir la progression des variants du Covid-19. Depuis ce lundi 20 décembre, il faut désormais être vacciné-e ou guéri-e pour accéder aux restaurants et événements culturels ou de loisirs se déroulant à l'intérieur. Le Conseil fédéral a aussi décrété l'obligation du télétravail.

Seules les personnes vaccinées ou guéries auront désormais accès à l'intérieur des restaurants, des établissements culturels et des installations de sport et de loisirs ainsi qu'aux événements en intérieur (règle dite des «2G»). Cette mesure permettra de réduire le risque d'infection des personnes non immunisées, a annoncé le Conseil fédéral vendredi dernier, qui rappelle que ces personnes «transmettent plus facilement le virus et sont plus fréquemment confrontées à des complications lorsqu'elles sont contaminées.»

2G+ AUX PISCINES

Dans les lieux précités, il faudra en outre porter le masque et être assis pour consommer. S'il n'est pas possible de porter le masque, par exemple lors d'une répétition de musique à vent ou à la piscine, ni de consommer assis, comme dans les discothèques et les bars, les personnes vaccinées ou guéries devront en outre présenter un test négatif (règle des «2G+»). Les personnes dont la vaccination, la vaccination de rappel ou la guérison datent de moins de quatre mois sont exemptées de cette obligation de dépistage. Les piscines du Nid-du-Crô ont ainsi adopté le modèle 2G+.

Les réunions privées sont limitées à dix personnes dès lors qu'une personne présente (de 16 ans ou plus) n'est pas vaccinée ou guérie. Une mesure prise notamment à l'approche des fêtes de fin d'année et de la progression du variant Omicron, dont la souche est plus contagieuse que le variant Delta. «La protection conférée par la vaccination ou par une infection passée est aussi nettement moins bonne, mais toutefois bien supérieure lorsque la vaccination, y compris de rappel, est récente.

Le Conseil fédéral réintroduit en outre l'obligation de travailler à domicile afin de réduire les contacts. Lorsque les personnes doivent travailler sur place, le port du masque est obligatoire dans tous les locaux partagés accueillant plus d'une personne.

Le Canton de Neuchâtel a adapté ses mesures à celles en vigueur sur le plan fédéral et rappelé que ces mesures suivantes restent en vigueur sur le plan cantonal: le port du masque reste obligatoire pour toutes les manifestations à l'extérieur sans certificat Covid-19, comme pour les marchés et les marchés de Noël.

Si l'accès n'est pas limité aux personnes disposant d'un certificat Covid, la capacité maximum des installations et des locaux est limitée aux deux tiers lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre de manifestations organisées à l'extérieur, de manifestations religieuses, de funérailles, etc.

Le Conseil d'Etat exprime par ailleurs sa profonde reconnaissance à l'égard de l'ensemble du personnel soignant.

Il faut désormais être vacciné-e ou guéri-e pour accéder aux lieux de culture et loisirs en Suisse.

VACCINATION

Le canton dispose d'une capacité de 9000 injections par semaine.

Un centre ouvert à la gare

Depuis le 15 décembre, le Canton de Neuchâtel accueille huit soldats sanitaires venus renforcer le dispositif de vaccination dans le centre de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds. Un centre spécifiquement dédié à l'administration des doses de rappel est aussi ouvert depuis le début de la semaine dans la gare de Neuchâtel

Le Canton de Neuchâtel peut compter depuis aujourd'hui sur le renfort de l'armée, communique-t-il. Huit militaires renforcent ainsi le dispositif cantonal de vaccination dans le centre de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds. Ce soutien permet d'accélérer l'administration de la dose de rappel en étendant l'offre sur le Littoral neuchâtelois. Un centre est ainsi ouvert depuis le début de la semaine à la gare de Neuchâtel. Ce centre sera dédié uniquement aux doses de rappel avec le vaccin Moderna et sera accessible uniquement sur rendez-vous (via la plate-forme www.ne.ch/VaccinCovid ou au par téléphone au 032 889 21 21). Il sera opérationnel jusqu'à fin décembre, avec prolongation possible en fonction de la demande. Grâce à cette ouverture, le canton disposera d'une capacité totale de 9000 injections par semaine, administrées à Polyexpo, au centre commercial de La Maladière, à la gare et dans plusieurs pharmacies.

La situation sanitaire se dégrade très fortement dans le canton. Au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), la situation est extrêmement tendue, y compris au service des soins intensifs où une grande majorité des lits sont occupés par des cas Covid, alors que plusieurs malades sont intubés.

Face à une vague épidémique qui pourra s'exacerber avec le variant Omicron, les autorités appellent les Neuchâteloises et Neuchâtelois au respect des gestes barrières et leur recommandent de se faire vacciner, la vaccination étant un moyen fiable de se protéger, de protéger leurs proches mais également de ne pas surcharger le système de santé.

PESEUX UNE ÉLÈVE DU COLLÈGE DES CHARMETTES S'ILLUSTRE EN BADMINTON ET À LA HARPE

«Mes deux passions, une richesse que je souhaite cultiver»

Sur le terrain, Gitika Venkatasubbaiah est aussi rapide que l'éclair, dans ses échanges, mais aussi pour adapter sa stratégie. LUCAS VUITEL

Agée de 11 ans et demi, Gitika Venkatasubbaiah a déjà un emploi du temps bien chargé. Elève de 8e année en filière sport-art-études, elle partage son temps libre entre le badminton et la harpe. Un équilibre qui lui réussit plutôt bien au vu des médailles et des distinctions qu'elle récolte. Rencontre.

«J'ai découvert le badminton avec un ami de mon papa, Donovan Cuntapay, ancien entraîneur de l'équipe nationale de badminton. C'est un sport à la fois physique et mental qui nécessite beaucoup de déplacements, et surtout, de savoir adapter sa stratégie à son adversaire. Ce qui me plaît beaucoup», témoigne Gitika Venkatasubbaiah. Sur le terrain du Centre sportif du Vignoble à Colombier, la jeune fille fait valser son volant avec une facilité déconcertante. Calme et lucide, elle ne se démonte pas. Même devant des adversaires beaucoup plus âgés. Elle va d'ailleurs volontiers les chercher. «Gitika a commencé à s'entraîner au Neuchâtel Badminton Club, mais nous l'avons rapidement aussi inscrite au Badminton Club La Chaux-de-Fonds, car elle souhaitait se confronter à davantage d'adversaires, souvent bien plus âgés qu'elle», explique son père, Kamaleshwaran Venkatasubbaiah. Cette année, Gitika a survolé la catégorie U13, totalisant pas moins de 31 victoires sur les 38 matches disputés en simple dame.

LA MUSIQUE POUR CANALISER SON ÉNERGIE

Pour garder son calme et ne pas se laisser envahir par le stress sur les terrains, Gitika possède une technique infaillible: la musique. Elle a eu un coup de cœur pour la harpe à l'âge de 6 ans. «La harpe est un instrument inspirant, qui produit de si jolies mélodies. J'apprécie beaucoup d'entendre le son changer sous mes doigts», relève la jeune musicienne. «La harpe lui apporte beaucoup dans la pratique du badminton, en particulier pour gérer la pression», relève son père. «Jouer de la harpe m'apaise. Cela m'apporte beaucoup de sérénité. Si je me sens un peu stressée avant un tournoi, je respire et je pense aux mélodies que je joue avec la harpe. Et ça m'aide!» explique Gitika. Lors du Concours suisse de musique pour la jeunesse, qui s'est déroulé en mars dernier, elle a décroché le premier prix lors des qualifications et le deuxième prix en finale dans la catégorie solo harpe. Une performance d'autant plus impressionnante qu'il s'agit du plus grand concours de musique de toute la Suisse, réunissant pas moins de 1200 participant-e-s.

«La harpe lui apporte beaucoup dans la pratique du badminton, en particulier pour gérer la pression»

PREMIER TITRE DE CHAMPIONNE SUISSE

Au badminton, Gitika a brillé lors des derniers championnats suisses juniors, décrochant l'or en simple et l'argent en double. Elle a aussi remporté deux médailles d'or et deux médailles d'argent en simple ainsi qu'en double sur le circuit national cette année. Une belle saison qui lui ouvrira certainement bientôt les portes du cadre national. «Elle figure déjà sur la liste prioritaire pour une sélection en équipe nationale», se réjouit son papa. En 2022, la Subiéreuse participera par ailleurs à ses premières compétitions internationales. «Nous sommes conscients que Gitika a un emploi du temps chargé. Nous ne lui imposons rien, elle gère son temps elle-même, tout comme son travail pour l'école. Elle prend tant de plaisir à progresser en badminton et en musique que nous la laissons faire», indiquent ses parents, fiers de leur fille. Quant à Gitika, elle ne se verrait pas abandonner ses centres d'intérêt. «Mes deux passions font de moi une fille très différente des autres jeunes de mon âge. C'est une richesse que je souhaite cultiver!» ● AK

En quête d'une harpe à pédales

Gitika pendra part au 47e Concours suisse de musique pour la jeunesse, en 2022. Tandis qu'elle pratiquait la harpe celtique à ses débuts, elle doit désormais passer au niveau supérieur en jouant sur une harpe à pédales. «Pour le moment, nous louons un instrument, mais ce n'est plus suffisant pour permettre à Gitika de travailler ses partitions. Même d'occasion, un tel instrument coûte 20'000 francs. Une somme que nous n'avons pas», regrette Kamaleshwaran Venkatasubbaiah. A cela s'ajoute tous les frais liés au badminton, dont notamment les déplacements à La Chaux-de-Fonds trois fois par semaine et à Berne auprès d'un coach privé deux fois par semaine. Sans parler des inscriptions aux tournois et du matériel. «Nous lançons un appel aux dons et aux sponsors pour acquérir une harpe à pédales, afin que Gitika puisse préparer son concours de harpe dans de bonnes conditions», relèvent les parents. ●

→ Informations: **kamalesh.venkat@gmail.com**

Gitika a besoin d'un nouvel instrument pour poursuivre sa formation musicale. PHOTO: SP

MON RÉGIO

Cette semaine N+ est sur RTN.
Vendredi, votre journal est l'invité de
Noemy et Yannick dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 14 JANVIER DÈS 7 H 10 ET À RETROUVER SUR RTN.CH

RTN

ZONE PIÉTONNE DIVERSES ASSOCIATIONS ONT PU PRÉSENTER LEURS PRODUITS ET ACTIVITÉS

Des chalets de Noël ont poussé au centre-ville

Depuis le 10 décembre, des chalets de Noël ont ouvert leurs portes en différents endroits du centre-ville. Ils proposent, outre des produits à déguster ou à offrir en cadeau, de découvrir les activités de plusieurs associations locales.

Ces associations se relaient jusqu'au 24 décembre au passage des Boucheries, à la Croix-du-Marché, au nord du Temple du Bas ou à la place Pury. A découvrir notamment: les Marchés de l'univers, avec diverses associations de l'interculturalité, Sens Egaux, la Grappilleuse, l'association La Night, l'association Guinéennes, L'Amar et bien d'autres. Une initiative conjointe du délégué au centre-ville et du Service de la cohésion sociale, qui a fait le lien entre les chalets du Marché de Noël du Lac, qui a désormais fermé ses portes, et le Village de Noël, au Coq d'Inde, ouvert jusqu'au 23 décembre.

JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE

Au Banneret, l'association Macchu Picchu proposait par exemple jeudi dernier de délicieuses «empanadas» qui réchauffaient celles et ceux qui sortaient du travail pour flâner en ville dans le froid. En même temps, sa responsable renseignait volontiers sur les objectifs de l'association. A la place Pury, L'Amar vendait des confitures de lait faites maison en informant sur ses activités. Un autre jour, c'était au tour des Graines de l'Ami Luron, une ferme basée à Serroue qui pratique une agriculture respecteuse du sol et de l'environnement, de proposer ses produits et de présenter sa démarche. Une manière de joindre l'utile à l'agréable.

NEUCHÂTEL VINS ET TERROIR

Incontournable aussi, le stand de Neuchâtel Vins et Terroir face au Temple du Bas, qui donne maintes occasions de déguster du vin et des produits du terroir, et de remplir son panier de beaux cadeaux!

Ces jours jusqu'à vendredi, on pourra encore s'y retrouver autour d'un verre et découvrir les spécialités de vignerons de la région, comme le domaine de l'Hôpital Pourtalès, le Baron Noir, la Cave de la Vieille tannerie, mais aussi l'épicerie Au Gré des Saveurs. Les micro-entrepreneuses et entrepreneurs du lycée Jean-Piaget participant au concours YES ont également pu y présenter leurs produits ces derniers jours. Vendredi, les fondatrices et fondateurs de Tastea Bubble et de Pom seront aussi présents l'après-midi avec leur kit à faire soi-même et leur jus de pomme bio. Un cadeau de dernière minute à faire?

l'association Macchu Picchu vendait de délicieuses empanadas tout en renseignant sur ses activités.

la roulotte et le chalet de Neuchâtel Vins et Terroir permettent à des producteurs de la région de présenter leurs spécialités et aux jeunes entrepreneurs et entrepreneuses du lycée Jean-Piaget de proposer leurs produits.

THÉÂTRE DU PASSAGE UNE COMÉDIE POUR LA SOIRÉE DE NOUVEL AN

Une drôle de «Mi-temps»

Le Théâtre du Passage invite à passer le cap de la nouvelle année dans la bonne humeur avec «Mi-temps», une comédie légère autour de l'amitié et du football coécrite et mise en scène par Carlos Henriquez, des Peutch.

Fans de football, Jean, Gabriele et Pierre, trois amis d'enfance, se retrouvent chaque année pour assister à la finale de la Ligue des champions. La soirée se déroule comme d'habitude dans le bel appartement de Jean, coureur de jupons invétéré depuis une rupture amoureuse survenue vingt-cinq ans plus tôt et dont il ne s'est jamais remis. Mais cette année, la dernière conquête de Jean, une jeune et jolie voisine au tempérament volcanique, va rendre la finale inoubliable. L'amitié des trois quinquagénaires résistera-t-elle à l'ouragan que Tara va déclencher?

UN VAUDEVILLE MODERNE

Ce vaudeville est coécrit et mis en scène par Carlos Henriquez, qui défend régulièrement sur la scène du théâtre du Passage les couleurs de la Suisse lors des compétitions de Catch-Impro aux côtés de Noël Antonini, son fidèle complice, qui incarne ici avec beaucoup de justesse le rôle de Pierre. Les scènes s'enchaînent allègrement, réservant de nombreux quiproquos et rebondissements dans la plus pure tradition du genre. Un pur moment de comédie, sans portes qui claquent mais avec une sonnette qui réserve bien des surprises!

→ **Théâtre du Passage**
Vendredi 31 décembre à 19h
Samedi 8 janvier à 20h
Réservations: 032 717 79 07
ou billetterie@theatredupassage.ch

Un vaudeville moderne, sur fond de football et d'amitié. EDOUARD CURCHOD

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Deux séances en collaboration avec la Lanterne magique

Le Muséum d'histoire naturelle choie les familles pendant les vacances, avec la projection de deux pépites d'animation choisies par la Lanterne magique, et un spectacle à la découverte du monde sauvage au sein des dioramas, entre musique, théâtre et danse.

A voir le lendemain de Noël, «L'enfant qui voulait être un ours» de Jannick Astrup nous plonge dans le Grand Nord pour nous conter l'histoire d'un bébé Inuit, élevé comme l'un des siens par une famille d'ours blancs. Retrouvé par sa vraie famille des années plus tard, l'enfant est malheureux parmi les hommes et se prend à souhaiter l'impossible: devenir un ours.

Après ce très beau film à l'aquarelle, c'est dans la touffeur de la canopée que nous transportera ensuite «Le Château des singes», un dessin animé de Jean-François Laguionie appelant à dépasser les préjugés. Dans la forêt vierge, les singes vivent en deux clans séparés et font courir des rumeurs les uns sur les autres. Jusqu'au jour où un jeune singe décide de franchir cette frontière invisible, pour voir ce qu'il en est vraiment…

Outre ces deux films, le Muséum donne également rendez-vous aux familles pour un opéra sauvage, conçu pour les enfants par la compagnie neuchâteloise Entre le Ziste et le Zeste. Trois représentations sont prévues entre Noël et Nouvel An, au sein des dioramas.

→ **«L'enfant qui voulait être un ours»**
Dimanche 26 décembre à 10h30
«Trop loin à l'Ouest», opéra sauvage
Du 28 au 30 décembre à 16h30
«Le Château des singes»
Dimanche 2 janvier à 10h30

Quelques rendez-vous pendant les fêtes

NOUVEL AN

Un concert dans la plus pure tradition viennoise, «au fil du Danube»

Pour son traditionnel concert de Nouvel An, la Société des concerts de la Collégiale a invité un prestigieux quintette spécialisé dans la musique viennoise, l'ensemble I Salonisti de Berne. Et c'est «au fil du Danube» que les musiciens nous emmèneront, avec l'ouverture du *Bourgeois Gentilhomme* de Richard Strauss, des pièces de Bartók, Kreisler et d'autres célèbres mélodies qui résonnent traditionnellement le jour de l'An.

→ **Temple du Bas**
Samedi 1er janvier à 19 h
Entrée libre, collecte

En ouverture, l'Orchestre des Jardins musicaux jouera la 3e Symphonie de Saint-Saëns. PIERRE-WILLIAM HENRY

CONCERT

Un oratorio de Noël

Pour fêter Noël, les Concerts de la Collégiale proposent un programme de musique sacrée et profane autour de Camille Saint-Saëns, dont on commémore le centenaire de la disparition. Le concert s'ouvrira par l'une des œuvres les plus connues du compositeur français, la grande symphonie en ut mineur, dans une version pour orchestre de chambre et orgue de Guy Bovet, interprétée par l'Orchestre des Jardins musicaux et l'organiste Simon Peguiron, sous la baguette de Valentin Reymond. Cette pièce sera suivie du célèbre Oratorio de Noël, une œuvre de jeunesse aussi inspirée qu'indémodable, servie par cinq solistes et un chœur regroupant des élèves de la Haute école de musique, du Conservatoire et des membres de l'Ensemble vocal de la Collégiale.

→ **Temple du Bas**
Samedi 25 décembre à 17 heures – Réservations via Le Strapontin
032 717 79 07 ou billetterie@theatredupassage.ch

CASE À CHOCS

Taper le carton et remporter la mise au match aux cartes de Noël

L'art de la fourche et de la défourche n'a plus de secret pour vous? Comme chaque dernier jeudi du mois, la Case à chocs et l'Interlope organisent «une soirée jass, aka chibre». Et pour cette édition de Noël, des prix spéciaux récompenseront les meilleures équipes: des bons pour des entrées à la Case à chocs, mais aussi pour des pizzas et des liqueurs artisanales à la mandarine.

→ **Case à chocs**
L'Interlope
Jeudi 30 décembre de 18 h 30 à 21 h
Inscriptions obligatoires
à matchauxcartesdelacase@gmail.com

CONCERT

Avec Les Chambristes, un vent de musette souffle sur Noël

Musique baroque et accordéon: c'est le programme concocté par Les Chambristes pour ce concert de Noël pas comme les autres, qui fera alterner «L'hiver» de Vivaldi avec trois pièces pour accordéon solo du bouillonnant compositeur argentin Tomas Gubitsch, le *concerto en fa mineur* de Bach avec des extraits de *l'Oratorio de Noël* de Saint-Saëns dans une version pour soprano, cordes, basson et accordéon. Pour ce concert, l'ensemble de musique de chambre sera entouré de l'accordéoniste Anthony Millet et de la soprano Louise Couturier.

→ **Chapelle de la Maladière**
Rue de la Maladière 57, Neuchâtel
Dimanche 26 décembre à 11h15
Entrée libre, collecte

CINÉMA

Réviser ses fondamentaux avant de replonger dans l'univers de la Matrice

Pour la sortie de «Matrix Resurrections», Cinepel organise une séance spéciale, avec la projection simultanée du tout premier opus de cette saga qui a révolutionné la science-fiction au cinéma et de son dernier volet. L'occasion de se replonger dans l'univers parallèle de la Matrice, avant de découvrir qu'elle est devenue plus puissante et plus sécurisée que jamais. Les deux films sont proposés au tarif combiné de 25 francs.

→ **Apollo 1**
Lundi 27 décembre
«Matrix» (1999): 16 h 45
«Matrix: Resurrections»: 20 h.

LOISIRS

De folles glissades en plein air au bord du lac à la Plage de glace

Si les lumières de Noël s'éteindront progressivement, la Plage de glace artificielle aménagée sur l'esplanade du quai Ostervald, au sud du Collège Latin, restera ouverte jusqu'à fin février. L'occasion de se lancer dans de folles pirouettes en plein air ou de faire ses premiers pas sur des patins, solidement arrimé-e à un ours polaire. L'entrée est gratuite et des patins sont proposés en location, au prix de 5 francs.

→ **Esplanade du quai Ostervald**
Horaires: ma-je 15 h-21 h, me 14 h-21 h,
sa de 11 h à minuit, di 11 h-21 h
Entrée libre

VALANGIN PARCE QUE LE VILLAGE N'AVAIT PAS D'ÉGLISE, SES SEIGNEURS EN ONT CONSTRUIT UNE… JUSTE

Une perle de la fin du Moy

Consacrée puis saccagée, transformée en grenier, enfin sauvée jusqu'à devenir l'un des joyaux du patrimoine neuchâtelois, voire suisse: la paisible Collégiale de Valangin a connu un passé mouvementé, à l'instar de celles et ceux qui reposent dans ses fondations. Visite en compagnie de deux spécialistes.

PHOTOS: BERNARD PYTHON / TEXTE: EMMANUEL GEHRIG

«Quand j'étais petite, j'y venais pour voir mon père qui jouait du hautbois dans un quatuor. Un jour une paroissienne m'a chassée parce que, sacrilège, je dansais dans l'église!» Camille Jéquier, conservatrice du Château et musée de Valangin, sourit en poussant la lourde porte de la Collégiale de Valangin. Un édifice qui surprend par sa relative étroitesse, l'élancement de ses voûtes et la disposition du public en croix, ce qui implique de devoir «monter en chaire pour ne tourner le dos à personne», comme le confie la pasteure Esther Berger.

RIVALISER AVEC NEUCHÂTEL

Dedans, on note tout de suite une impressionnante collection de dalles funéraires sur les murs, des voûtes gothiques, un plafond peint, des vitraux de Clement Heaton (début du XXe siècle) dans un style médiéval tardif: «La Collégiale de Valangin est un joyau du patrimoine suisse», résume pour sa part Jacques Bujard, conservateur cantonal, joint par téléphone. Et son histoire n'est pas banale.

«Sa fondation remonte à la toute fin du XVe siècle, lorsque les seigneurs de Valangin, Claude d'Aarberg et Guillemette de Vergy, voulaient octroyer aux Valanginois un lieu de culte, leur évitant de devoir se rendre à la messe à Engollon, explique Jacques Bujard. La splendeur de l'édifice, sa fine architecture avait aussi l'ambition de rivaliser avec la Collégiale de Neuchâtel.» La légende veut que Claude, échappant à la mort lors d'un naufrage sur la route de Rome, ait promis à la Vierge de faire bâtir une église sur l'eau. «Ce qui est indiscutable, s'amuse Camille Jéquier: la petite rivière de la Sorge, souterraine, passe juste dessous». Et tant les cieux que l'évêque ont donné leur bénédiction puisque la Collégiale de Valangin est consacrée en 1505, devenant le centre ecclésiastique d'une seigneurie qui s'étend sur l'ensemble du Val-de-Ruz et des Montagnes. «Mais ce lieu d'éternité est déjà chamboulé un quart de siècle plus tard, lorsque des bourgeois de Neuchâtel, convertis à la foi réformée, dévastent l'intérieur de l'église, s'en prenant notamment à l'effigie sculptée de Claude d'Aarberg, mort en 1517, que sa veuve Guillemette de Vergy fera réparer», note la conservatrice.

La Collégiale de Valangin apparaît à la sortie du bourg, à cheval sur le ruisseau so
l'historien Jean Courvoisier, raconte que son fondateur, rescapé d'un naufrage en m

DES OS SOUS LES GISANTS

De Guillemette, les sources ont laissé un testament haut en couleurs, celle d'une femme de près de 80 ans à la santé de fer et restée farouchement hostile à la Réforme. «Elle exige que son enterrement soit fastueux, avec cent prêtres accompagnant son cercueil», poursuit Camille Jéquier, et ce alors que le comté de Neuchâtel a banni la «religion papale». La châtelaine affirme aussi préférer que l'église soit transformée en grenier ou même carrément détruite que de la voir servir au culte protestant. De fait, son vœu aura été partiellement exaucé puisque la collégiale servira en partie de grenier aux XVIIe et XVIIIe siècles. Guillemette, elle, repose aux côtés de son mari, «les fouilles lors de la restauration de 2004-2005 ayant permis de confirmer que les ossements des époux se trouvent bien sous les deux gisants de pierre», note pour sa part Jacques Bujard.

Au XIXe siècle, l'église subit une transformation importante: un bout de la nef, pourri, est raboté, ce qui donne aujourd'hui son aspect de croix carrée. Au tournant du XXe siècle, suite à son classement au patrimoine, Léo Châtelain modernise l'édifice tout en faisant ressortir son caractère gothique. Encore un siècle passe et voilà la collégiale entièrement restaurée en 2005 pour un montant d'environ un million de francs, financé par les autorités des divers échelons et par les donateurs de l'Ascoval, association qui veille à son entretien et propose des concerts tout au long de l'année. La direction des travaux a d'ailleurs été confiée à Serge Grard, qui a été tout récemment en charge de la restauration du Temple du Bas. Dans cet espace de culte et de culture, il semble qu'il soit aujourd'hui autorisé d'y «chanter, danser et mener joyeuse vie», comme le disait Françoise Favre, une autre femme forte qui tenait tête à Calvin aux temps austères de la Réforme. ●

> «Nous prions de faire de notre église collégiale de Valangin une grange ou un grenier, et de ne jamais y laisser prêcher cette nouvelle loi, ni en faire une paroisse, mais plutôt de l'abattre entièrement.»
>
> TESTAMENT DE GUILLEMETTE DE VERGY, DAME DE VALANGIN, 1541
> CITÉ DANS LA REVUE HISTORIQUE NEUCHÂTELOISE, 2005.

Un i
vitr

AVANT QUE LA RÉFORME COMMENCE À SECOUER L'EUROPE ENTIÈRE. VISITE D'UN ÉDIFICE MIRACULÉ

yen Âge à redécouvrir

uterrain de la Sorge. Une légende, «charmante mais discutable» comme l'écrit er, avait promis à la Vierge de bâtir une église sur l'eau.

ntérieur d'apparence modeste qui recèle des joyaux : gisants, dalles funéraires, aux, plafond peint, orgue imposant… Oui, la Collégiale de Valangin vaut le détour !

«Autrefois, certaines personnes voyaient dans ce signe le sabot du diable gravé à l'entrée de l'église», raconte Camille Jéquier. Or il s'agit simplement de l'oméga grec, symbole d'éternité pour le christianisme.

L'espionne qui voulait vivre sa vie

Catherine de Wattewille (1645-1714).
CHÂTEAU DE LA SARRAZ

Une personnalité hors normes repose dans la Collégiale de Valangin : Catherine de Wattewille, aristocrate bernoise née au Château d'Oron au milieu du XVIIe siècle, défrayait la chronique en montant à cheval, portant cuirasse, maniant l'épée et le pistolet – et pas seulement sur des cibles : harcelée par un comte palatin, elle n'hésite pas à lui tirer dans l'épaule – ou encore à se battre en duel avec une dame de la cour, comme le raconte l'historienne de l'art Murielle Schlup, directrice du musée du château de Jegenstorf (BE), dans un article accessible en ligne*. Elle faillit devenir la dame de compagnie de l'intrépide reine Christine de Suède, avec qui elle partageait de nombreux traits communs, mais ses parents souhaitent l'assagir en la mariant à un pasteur.

Si Catherine est célèbre, c'est pour une sombre affaire d'espionnage des Bernois au profit du roi Louis XIV, dans un contexte de relations tendues entre la France et les cantons suisses. Démasquée, la Bernoise est enfermée au Käfigturm, torturée et condamnée à mort – décision qui provoque une indignation générale dans toute l'Europe – et finalement bannie à vie du territoire bernois. Et c'est à Valangin, dans le village de son second mari Samuel Perregaux, que Catherine achève sa vie en 1714, dans la maison qui abritera plus tard une célèbre confiserie, et dont actuellement le rez-de-chaussée abrite le guichet d'accueil et bureau de vote de la commune fusionnée de Neuchâtel.

* blog.nationalmuseum.ch

Pas de Covid sous le sapin !

Trucs et astuces
pour que le virus ne s'invite pas chez vous pendant les fêtes !

Pourquoi ne pas fêter à l'extérieur ?
Prévenez vos hôtes à l'avance de s'habiller chaudement !

Vous fêtez à l'intérieur ?
Laissez les fenêtres entrouvertes ou aérez 5 min chaque heure et prévenez vos hôtes de se munir d'habits chauds !

Retrouvailles
Saluez à distance, renoncez aux accolades, aux embrassades et proposez du désinfectant pour les mains

Esprit d'équipe
Désignez un·e volontaire pour veiller à l'aération régulière des lieux et au respect des distances

Désinfectant pour les mains
Placez, en guise de décoration, une petite bouteille devant chaque convive

Apéritif
Préparez et distancez (1,5 m) une assiette d'amuse-bouches par ménage

Préparation de la table
Placez les personnes d'un même ménage l'une en face de l'autre, respectez 1,5 mètre entre chaque ménage et/ou préparez plusieurs tables

Informations et mesures en vigueur dans le Canton de Neuchâtel :
www.ne.ch/Coronavirus

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

RESTONS SOLIDAIRES!

Vaccin Covid

COLOMBIER

Précieux bois de nos forêts

Le chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel, Nicolas Joss (avec le micro), devant un chêne des forêts de la Ville. A ses côtés, Jan Boni, Patrick Ginggen et Steve Tschanz de l'Office des forêts

L'association des propriétaires forestiers ForêtNeuchâtel a organisé la semaine dernière sa traditionnelle vente de bois précieux à l'allée des Bourbakis, à Colombier. Quelque 600 mètres cubes de bois venant de forêts du canton de Neuchâtel, mais aussi de cantons limitrophes, étaient proposés aux acheteurs, venus de toute la Suisse ou de l'étranger.

Parmi ces belles billes de bois, 32 provenaient des forêts de la Ville de Neuchâtel, en particulier des cantonnements de Serroue (Corcelles-Cormondrèche) et des Joux (Les Ponts-de-Martel, où la Ville possède des domaines forestiers). Chênes, sapins, épicéas et un alisier blanc ont ainsi trouvé preneurs à de bons prix, se réjouit Jan Boni, ingénieur forestier et chef de l'Office des forêts, présent à la vente en compagnie du conseiller communal Mauro Moruzzi et des gardes-forestiers des deux cantonnements, Patrick Ginggen et Steve Tschanz.

Un beau chêne est ainsi parti au prix de presque 800 francs le mètre cube. En quoi sera-t-il transformé? «Le chêne se prête à la fabrication de meubles, notamment de meubles de cuisines, mais aussi de tonneaux de vin», répond Jan Boni. Quant à l'épicéa, il peut devenir bois de lutherie, ou se transformer en tavillons, utilisés pour des toitures. L'alisier blanc, un bois très dur, servira peut-être à de la marqueterie. «Dans le passé, on en faisait également des engrenages», ajoute le chef de l'Office des forêts.

VACANCES D'HIVER

N+ revient le 19 janvier

Votre journal *N+* est en pause ces prochaines semaines: la prochaine édition, première de l'année 2022, paraîtra le 19 janvier. Suivez d'ici là l'actualité de la Ville sur nos réseaux sociaux, @neuchatelville, ainsi que sur notre site internet, www.neuchatelville.ch. En cas de doute, l'an prochain, sur la bonne réception ou non du journal, retrouvez les dates de non-parution sur notre site internet, www.neuchatelville.ch/nplus, où vous pouvez aussi télécharger les dernières éditions. La rédaction vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

VALANGIN

Concert de Noël

Les élèves de l'école de Valangin donnent leur concert de Noël ce mercredi 22 décembre à 18h dans le bourg, avec une restauration prévue par «les petits ânes». Les voici en pleine répétition!

PATINAGE SYNCHRONISÉ

Le Tissot Neuchâtel Trophy est de retour

Le patinage synchronisé revient en terre neuchâteloise. La seizième édition du Tissot Neuchâtel Trophy se déroulera du jeudi 10 février au samedi 12 février 2022 aux Patinoires du Littoral à Neuchâtel. Swiss Ice Skating et le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports mettent sur pied cette compétition, la plus importante de notre pays dans cette discipline. Le comité d'organisation se réjouit de proposer au public ce rendez-vous de très haut niveau. Une vingtaine d'équipes sont déjà inscrites. Parmi elles, Paradise, l'équipe russe championne du monde en titre. La manifestation se tiendra dans le respect des normes sanitaires. La billetterie sera ouverte dès le 22 décembre.

→ Plus d'informations sur le site: **neuchatel-trophy.ch**

SOLUTION PAGE 15

	C		C		B		D		A		I		D
M	A	N	U	C	U	R	E		B	O	N	D	E
	C	U	I	L	L	E	R	E	E		T	O	C
C	O	T	T	A	G	E		D	R	U	E		L
	P	R	E	V	A	L	O	I	R		R	F	I
P	H	I		E	R	U	C	T	A	T	I	O	N
	O	T	I	T	E		R	A	N	I	M	E	
U	N	I		T		C	A	S	T	E		T	E
	I	O	D	E	E	S		S		D	O	U	X
T	E	N	U		M	A	R	E	Y	E	U	S	E
		N	O	C	E		I	S	E	U	T		G
E	V	E		R	U	E	S		U	R	I	N	E
	A	L	L	O		B	O	S	S		L	A	S
B	U		E	C	A	R	T	E	E	S		C	E
	T	I	C		V	E	T	U		A	L	E	
A	R	B	O	R	I	C	O	L	E		I	L	S
	E	I	N		O	H		E	N	V	O	L	E
D	E	S	S	I	N	E	E	S		A	N	E	S

SOLUTION PAGE 17

	B		P		O		A		P		G		V
I	R	R	E	S	P	E	C	T	U	E	U	S	E
	O	U	A	T	E		H	E	B	R	E	U	X
V	O	G	U	E	R	A	I	T		Y		R	E
	K	I	R		E	G	L	A	N	T	I	N	E
I	L		O	U	T	I	L		O	H	I	O	
	Y	E	U		T	S	E	T	S	E		M	G
E	N	I	G	M	E	S		I		M	E	M	E
		N	E	E		A	F	F	R	E	T	E	R
L	I	S		D	E	N	I	S	E		A		O
	S	T	R	I	C	T	E		N	Y	L	O	N
G	R	E	E	R	A		R	A	D	E		X	I
	A	I	M	E	R	I	E	Z		T	H	Y	M
C	E	N	E		T	U		O	V	I	E	D	O
	L		R	E	A	L	I	T	E		L	E	
D	I	S	C	O		E	N	E	R	V	E		B
	T	O	I	L	E		N	E	T	T	E	T	E
D	E	C	A	E	D	R	E	S		T	S	A	R

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Toute l'équipe de Messeiller SA vous souhaite de Belles Fêtes de fin d'Année!

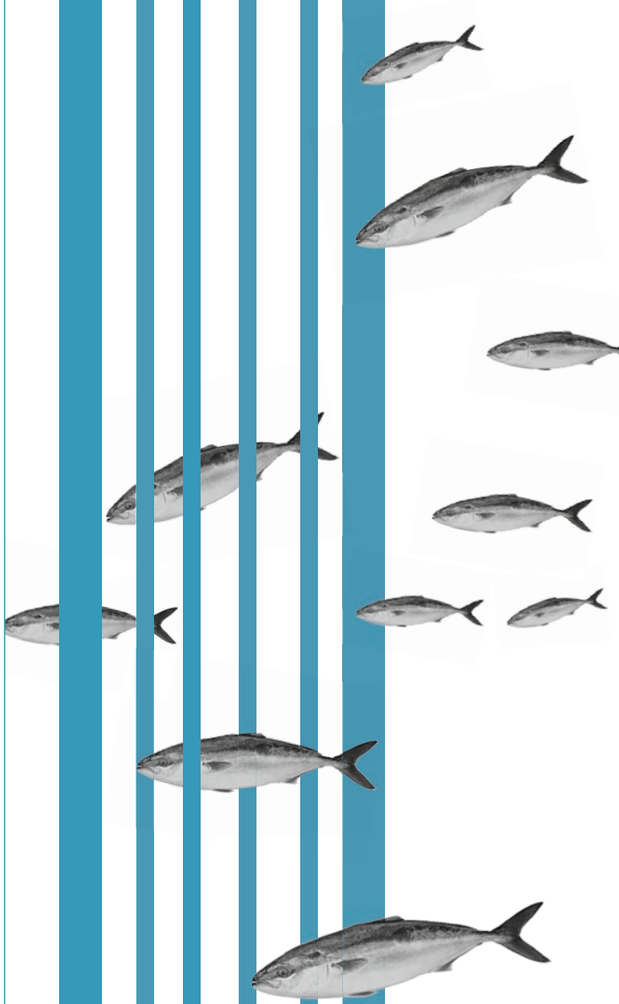

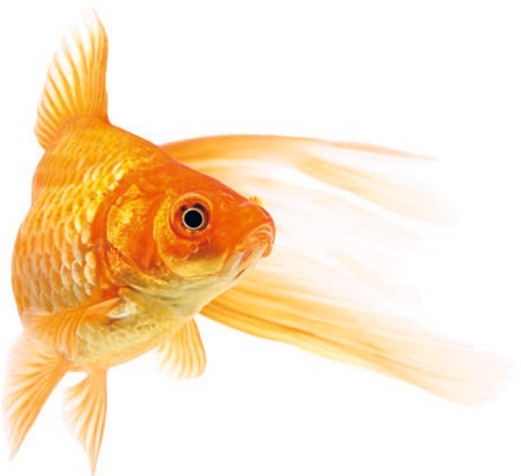

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre communication!
079 408 56 05
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BULCOM

Nos grilles de Noël

Rester bien au chaud à la maison, avec un thé, de la musique et un bon mot fléché, c'est aussi ça Noël! Saurez-vous relever le défi de cette première grille? (Solution dans ce numéro)

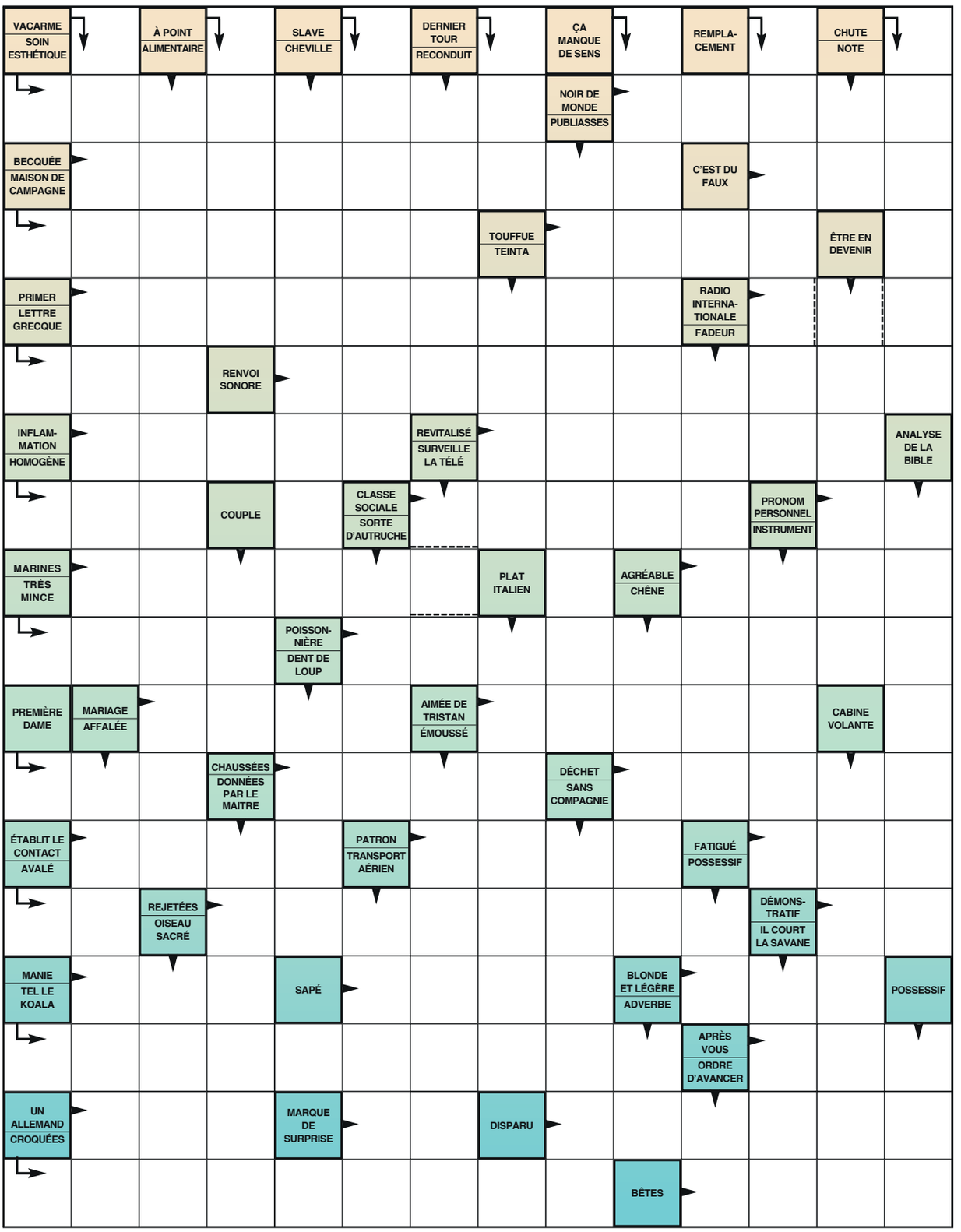

www.fortissimots.com

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demande de Madame Delphine Jeanneret-Gris, architecte à Saint-Aubin-Sauges (atelier A5 — Jeanneret-Gris Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Cabine de sauna avec poêle à bois à la rue Emer-de-Vattel 16, article 16083 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112604 pour le compte de Monsieur Vincent Ott. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Monsieur Filip Hon, architecte à Montagny-près-Yverdon (Groupe Prisme SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un bâtiment de 7 logements et d'un parking souterrain (A), rénovation d'un bâtiment et de son annexe (B&C) et de deux villas individuelles (D&E) au chemin de Trois-Portes 31, articles 10015, 10016 et 10017 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110427, pour le compte de Monsieur Filip Hon Groupe Prisme SA. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Madame et Monsieur Isabelle et Didier Jacot Boson, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un conduit de fumée avec pose et raccordement d'un poêle à la rue des Messeillers 6, articles 14404 et 14405 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112743. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Monsieur Pascal Kohler, architecte à Peseux (Atelier AC Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Ajout de deux fenêtres de toit et agrandissement d'une fenêtre de toit, à la rue de Rugin 4A, article 4332 du cadastre de Peseux, SATAC 112671, pour le compte de Madame Alexandra Marie-Pia Schott et Monsieur Nicolas Christophe Jérôme Dewilde. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Monsieur Patrick Bolli, architecte à Neuchâtel (Viteos SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Nouveau poste de détente de gaz naturel à la rue des Draizes 3, article 15029 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112695, pour le compte de la Société Viteos SA. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Monsieur Michael Desaules, architecte à Neuchâtel (Bureau IDOS architecture SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Nouvelle isolation de façades, toiture et agrandissement des balcons à la rue de Pain-Blanc 9, 11 et 13, article 9228 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112665, pour le compte de la Coopérative d'habitation MON LOGIS. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Monsieur Silvain Palella de la Société J&S 999 Sàrl à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une tente d'hiver de novembre 2021 à fin mars 2022 pour l'exploitation de la terrasse du restaurant La Gondola à la rue de l'Ecluse 32, articles 13552 et 12005 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112641. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Demande de Madame Stéphanie Morel-Roth, architecte à La Chaux-de-Fonds (Bureau Morel Roth Architekten Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Rénovation de combles et intégration de deux pièces non chauffées dans le périmètre thermique de l'appartement pour la création d'une salle de bain et d'une chambre supplémentaire à la rue de Beauregard 9, article 4052 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112437, pour le compte de Madame Christine Guy. Les plans peuvent être consultés du 23 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

➜ NOUVEAU: les plans des projets mis à l'enquête publique peuvent désormais être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse www.sitn.ne.ch sous aménagement du territoire – autorisation de construire. Les dossiers complets peuvent être envoyés par mail sur demande (peco.vdn@ne.ch) ou consultés directement à l'Office des permis de construire, faubourg du Lac 3, 2e étage. Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

COURSES LOCALES

Label Bleu et Magic Tomato fusionnent

Label Bleu et Magic Tomato, acteurs romands des courses locales en ligne, ont choisi d'unir leurs forces. Leurs fondateurs Michael Dusong et Paul Charmillot, animés par les mêmes valeurs, sont tombés d'accord, le mois dernier, pour fusionner leurs activités et renforcer ainsi leur action en faveur d'une consommation locale, responsable et de qualité.
Magic Tomato va ouvrir son offre à la région de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fribourg et Le Gros-de-Vaud à compter du 20 décembre afin de répondre à la demande croissante de ses clients. Une sélection des produits dans la lignée de celle de Label Bleu agrémentée de belles trouvailles. L'assortiment du site se développera au fil des mois et de la collaboration, indique un communiqué de presse diffusé la semaine dernière. Label Bleu continue son activité sans changement jusqu'à la mise en ligne de la nouvelle plateforme. Pour leurs clients qui souhaitent bénéficier d'une livraison express, ils pourront d'ores et déjà utiliser Magic Tomato à compter du 20 décembre.

CONSEIL COMMUNAL

Vœux d'anniversaire

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations

- **Pour 60 ans de mariage** à Mmes et MM. Kirsten et Alan Milnes-Andersen à Corcelles, à Maria Amoroso et Salvatore Saporita à Neuchâtel, à Hélène et Françis Heussi-Schaldenbrandt à Peseux.
- **Pour 55 ans de mariage** à Mmes et MM. Verena et Vito Schena-Staub à Neuchâtel, à Lucienne et Frédéric Hool-Reconnu à Neuchâtel, à Rosaria et Gianfranco de Gregorio-Quaglietta à Neuchâtel, à Monique et Fabrice Vust-Mussard à Neuchâtel.
- **Pour 50 ans de mariage** à Mmes et MM. Christiane et Peter Zen-Ruffinen – Wildhaber à Neuchâtel, à Marie Laure et Jacques Degrange-Ruggeri à Neuchâtel, à Marguerite et Pierre Olivier Montandon-Frochaux à Neuchâtel, à Rosina et Vito La Grutta-Ciancia à Neuchâtel.

LA POSTE

Un pass pour soutenir le commerce local

Afin de créer un lien entre la Poste et ses clients, et les commerçants régionaux, mais également de soutenir l'économie locale en cette période mouvementée, la Poste propose un carnet de 24 bons offrant chacun une réduction sur une prestation ou un produit auprès d'un commerçant local. Le Dream Pass de la Poste est désormais disponible dans 24 filiales du canton de Neuchâtel, sous la forme de six carnets de bons différents en fonction des régions où il est proposé, regroupant donc à chaque fois 24 partenaires locaux. Au total, ce ne sont pas moins de 144 commerçants neuchâtelois qui ont choisi de participer à cette action originale. Au prix de 39 francs, le Dream Pass de la Poste propose des bons de réduction allant jusqu'à 50% de remise auprès de notamment des commerces d'alimentation et de boisson, la restauration, la coiffure, la beauté, les loisirs, la bijouterie, l'ameublement et même des produits pour nos amis à quatre pattes. 200 exemplaires de chaque Dream Pass ont été imprimés pour chacune des six régions, avec une validité des bons à fin 2022. Le Dream Pass de la Poste est également en vente dans certaines filiales postales du canton du Jura et du Jura bernois et sera également disponible dans le canton de Genève dès mars 2022. Pour la Ville de Neuchâtel, Dream Pass est vendu dans 5 filiales (Hôtel des Postes, Gare, Serrières, Corcelles et Peseux).

CULTUROSCOPE

Un agenda pour tout l'Arc jurassien

Une soirée théâtre à Neuchâtel, une expo à Delémont, un concert à Bienne, un vernissage à La Chaux-de-Fonds, un film au Locle? Si vous avez envie de sortir, dans notre ville mais aussi ailleurs dans l'Arc jurassien, rendez-vous sur www.culturoscope.ch, l'agenda qui ne vous fera rater aucun rendez-vous. Ou téléchargez l'appli!

Nos grilles de Noël

Rester bien au chaud à la maison, avec un thé, de la musique et un second mot fléché, c'est aussi ça Noël ! Voici une deuxième grille pour faire travailler vos méninges. (Solution dans ce numéro)

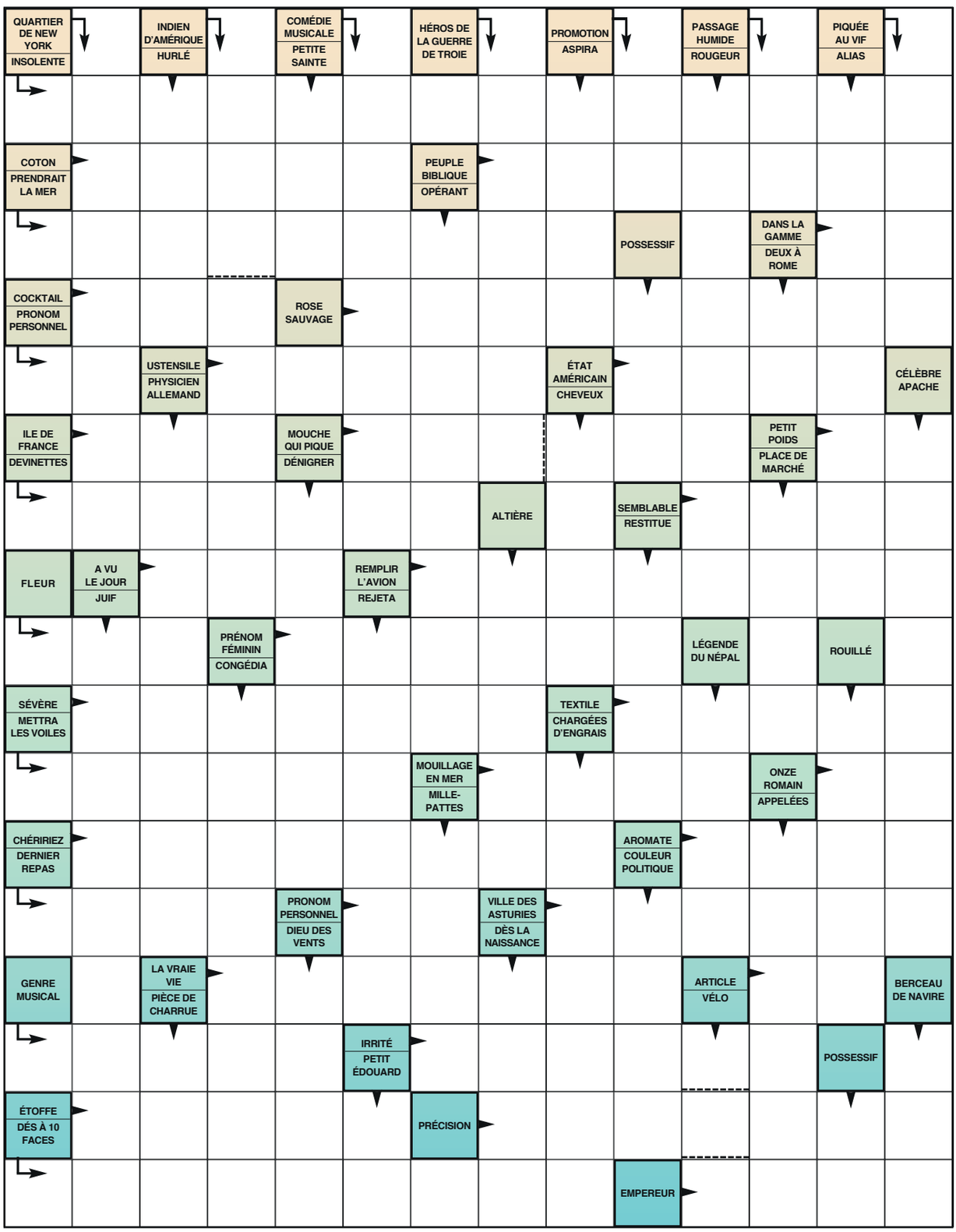

www.fortissimots.com

Urgences et permanences

POLICE : 117

SERVICE DU FEU : 118

URGENCES VITALES ET AMBULANCE : 144

HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ
Numéro principal : 032 713 30 00

HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
Tél. : 032 720 30 30

CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)
24 h/24, 7 j/7, tél. 032 755 15 15.

SERVICES DE GARDE
Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24h24, 7j/7 : tél 0848 134 134.

PHARMACIE D'OFFICE
La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20 h 30. Après 20 h 30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE
Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad) : tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables : 8 h à 12 h / 13 h à 19 h et samedi de 9 h 30 à 12 h / 13 h à 17 h 30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

VITEOS SA
Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences : tél. 032 886 00 00.

GROUPE E
Electricité, numéro d'urgence : tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Noël 24 au 26 décembre 2021

EREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL
Temple du Bas : Ve 24, 23 h, culte ; Sa 25, 10 h, culte ; Di 26, 10 h, culte ; Les 3 cultes avec pass Covid.
Maladière : Ve 24, 18 h, culte.
Serrières : Ve 24, 23 h, culte, avec pass Covid
Ermitage : Sa 25, 10 h, avec pass Covid
La Coudre : Sa 25, 10 h, culte avec pass Covid.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE
Temple de Corcelles : Ve 24, 23 h, veillée de Noël, avec pass Covid.
Temple de Peseux : Sa 25, 10 h, culte de Noël ; Di 26, 10 h, culte régional.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Basilique Notre-Dame : Ve 24, 17 h, messe des familles et messe de minuit, avec pass Covid ; Sa 25, 10 h, messe ; 11 h sacrement du pardon ; 18 h messe en français et portugais, avec pass Covid ; Di 26, 10 h et 18 h, messes, avec pass Covid, 11 h 30, messe, sans pass Covid.
Serrières, église Saint-Marc : Ve 24, 17 h, messe avec pass Covid.
La Coudre, église Saint-Norbert Ve 24, 22 h, messe, sans pass Covid.
Vauseyon, église Saint-Nicolas Sa 25, 10 h 30, sans pass Covid
Messes en latin : Sa 25 et di 26, 17 h, à Saint-Norbert, sans pass Covid.
Mission italienne : Sa 25 et di 26, 10 h, messes à Saint-Marc.avec pass Covid, et 11 h 15, sans pass Covid.
Mission portugaise : horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise
Notre-Dame de Compassion à Peseux Je 23, 8 h 30, messe ; Ve 24, 15 h, messe des familles de Noël ; Sa 25, 10 h, messe de Noël ; Ma 28, 18 h, messe, Me 29, 8 h 30, messe.
Les messes sans présentation du certificat Covid ont une limitation à 50 personnes maximum.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7) Ve 24, messe de minuit ; Sa 25, 10 h, Noël, messe à Neuchâtel ; Di 26, pas de célébration mais église ouverte.
Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Ve 24, messe de minuit à la Chaux-de-Fonds ; Sa 25, 10 h, messe de Noël.

Conformément aux directives fédérales et cantonales, la présentation du certificat Covid « 2G » et d'une pièce d'identité sont obligatoires pour accéder aux musées, patinoires et bibliothèques, et ceci dès 16 ans.
Le masque y est obligatoire dès 12 ans.
L'accès aux piscines est limité aux personnes munies d'un certificat « 2G+ ».

Bibliothèques et services

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE
(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12 h-19 h, ma et je 10 h-19 h, sa 10 h-16 h ; fonds d'étude, lu au ve 10 h-12 h/14 h-19 h, sa 10 h-12 h. Fermeture les 24 et 25 + 31 déc. et 1er janv. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch/.

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI
(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), fermeture dès le 24 déc., réouverture ma 11 janv. à 13 h 30. Tél 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE
(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), fermeture dès le 24 décembre, réouverture lu 3 janv. à 14 h. Tél 032 721 34 40. www.bibliomonde.ch.

BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX
(Rue du Temple 1A), fermeture dès le 24 déc., réouverture ma 4 janv. à 9 h. Tél 032 886 59 30.

BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX
(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), fermeture dès le 24 déc., réouverture lu 10 janv. à 13 h 30. Tél 032 886 40 61.

COD – CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION
(Grand'Rue 5A, Peseux) fermeture dès le 24 déc., réouverture lu 10 janv. à 14 h. Tél 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE
(Avenue Soguel 27), fermeture dès le 23 déc., réouverture lu 10 janv. à 9 h. Tél 032 886 53 18.

BIBLIOBUS À VALANGIN
(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date : 31 janvier de 17 h 30 à 18 h 35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

PATINOIRES DU LITTORAL
horaires d'ouverture au public, du me 22.12 au me 29.12 : Me 22 patinage 9 h-11 h 30/13 h 30-16 h 15 et hockey 13 h 30-16 h 15 ; Je 23 patinage 9 h-11 h 30/13 h 45-15 h 45 et hockey 13 h 45-16 h 15 ; Ve 24 patinage + hockey 9 h-11 h 30/après-midi fermé ; Sa 25 fermé ; Di 26 patinage 9 h-11 h 45/13 h 30-16 h 30 et hockey 12 h-16 h 30 ; Lu 27 au me 29 patinage et hockey 9 h-11 h 30/13 h 45-16 h 30. www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ
horaires et jours d'ouverture, mesures Covid dès le 20 décembre : tous les détails sur www.lessports.ch/piscines – Tél. 032 717 85 00.

BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE
(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu 27 déc. au ve 7 janv. 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch. Antenne agence AVS de Peseux : fermeture du 27 au 30 déc.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE – PLANNING FAMILIAL
(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence de préférence sur rdv lu, ma, me 13 h-18 h, fermeture les je 23 et 30 déc. ainsi que les ve 24 et 30 déc. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

CONTRÔLE DES HABITANTS
(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Fermeture dès le 24 déc., réouverture le lu 3 janv. à 8 h 30. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

ÉTAT CIVIL
(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Fermeture dès le 24 déc., réouverture le lu 3 janv. à 8 h 30. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ
depuis le 31 mai, la réception du SPS est définitivement fermée. Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite ; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 ; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70. Fermeture de la permanence téléphonique dès le 24 déc., réouverture lu 3 janv. à 8 h 30.

GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE
(Rue de la Croix 7), fermeture dès le 24 déc., réouverture le ma 4 janv. à 9 h. Tél 032 886 53 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL
(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), fermeture dès le 24 déc., réouverture le lu 3 janv. à 8 h 30. Tél. 032 717 72 60.

GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX
(Rue Ernest-Roulet 2), fermeture dès le 24 déc., réouverture le lu 3 janv. à 9 h. Tél 032 886 59 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN
(Bourg 11), fermeture dès le 24 déc., réouverture le ma 4 janv. à 13 h 30. Tél 032 857 21 21.

***N+* IMPRESSUM**
Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration : David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel **Secrétariat :** Thierry Guillod **Contact :** Tél. 032 717 77 09 **E-mail :** journal.neuchatel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : impactmedias **Impression et publicité :** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail : journal@messeiller.ch
Tirage : 30'000 exemplaires.

Le journal *N+* remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration !

Suivez les guides !

Promenades hivernales libres dans le parc

En hiver, la nature semble dormir. Pourtant de nombreuses traces d'activités se dévoilent, surtout lorsqu'une légère couche de neige nappe prairies et forêts. Nous vous invitons donc à venir vous promener sur les sentiers du Jardin botanique, à la recherche des traces de vie. En venant tôt, vous aurez peut-être la chance de croiser un chevreuil ou un renard. Au crépuscule, c'est le chant de la chouette qui vous ravira. En plein jour, mésanges, pics et pinsons animeront le bal en faisant des allées et venues incessantes entre le couvert des bois et les arbustes autour de l'étang gelé, sur lequel il ne faut pas marcher. Belles découvertes!

→ **Jardin botanique de Neuchâtel**
Réouverture de la villa le 9 janvier,
tous les jours de 12 h à 16 h
www.jbneuchatel.ch

A la découverte de l'impermanence des choses

Avec la scénographie contemporaine qui le caractérise, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel présente dans la Villa de Pury une exposition de référence centrée sur ses collections. Faisant intervenir l'histoire de l'institution, les fantômes qu'elle abrite, les enjeux qu'elle recouvre et les pratiques sociales qu'elle analyse, «L'impermanence des choses» aborde l'histoire des collections de façon tantôt réflexive, poétique et humoristique.
Ce faisant, elle rappelle que les êtres humains et les biens matériels qu'ils échangent ne cessent de se transformer, tout comme le regard porté sur eux.

→ **Musée d'ethnographie**
Ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h
fermeture annuelle les 24 et 25 décembre
et les 1er et 2 janvier
www.men.ch

Henry Brandt, cinéaste et photographe

Dans une exposition à découvrir jusqu'à fin mai, le Musée d'art et d'histoire rend hommage au Neuchâtelois Henry Brandt (1921-1998), dont on célèbre le centenaire de la naissance. Le parcours retrace l'œuvre de cette figure majeure du cinéma suisse, auteur de documentaires inégalés sur la Suisse et l'Afrique, et met également en lumière sa production photographique, encore largement méconnue.
Dans le cadre de cette exposition sera projeté mercredi 12 janvier à 18h30 «Les hommes des châteaux», un court-métrage réalisé par Henry Brandt en 1955 lors d'une mission ethnographique au Sahara. Le film sera suivi d'une visite guidée ciblée.

→ **Musée d'art et d'histoire**
Ouvert du mardi au dimanche, de 11 h à 18 h
Fermeture annuelle les 24, 25, 31 décembre
et le 1er janvier 2022
www.mahn.ch

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Un opéra pour les familles pendant les fêtes

Entre Noël et Nouvel-An, l'espace des dioramas s'animera avec «Trop loin à l'ouest: opéra sauvage». Sous le regard des bouquetins et chamois empaillés, la compagnie neuchâteloise Entre le Ziste et le Zeste propose une exploration du monde sauvage en mélangeant chant, théâtre et danse. Conçu pour les enfants, ce spectacle prolonge l'exposition temporaire «Sauvage» en questionnant le monde sauvage tel que nous le percevons aujourd'hui: un monde de mystère, de beauté? Une force qui nous dépasse? Un trésor fragile à protéger?

Trois représentations se tiendront les 28, 29 et 30 décembre à 16h30. Prix: tarif d'entrée au Muséum. Avec Coline Fassbind (jeu), Idan Matary (danse), Alice Grandjean et Léonard Schneider (chant) et Cédric Liardet (accordéon).

→ **www.museum-neuchatel.ch**
Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 18 h
Fermé le 24.12 dès 14 h, le 25.12, le 31.12 dès 14 h et le 01.01

LATÉNIUM

Objets déroutants et musique expérimentale

Pour clore l'exposition «Des choses», le 9 janvier prochain, le Laténium a invité le collectif We Spoke de l'Usine sonore (Bienne), à se produire dans les espaces du musée. Ces performances musicales mêlant improvisations personnelles, créations collectives et échanges avec le public seront menées par Saadet Türköz au chant, Julien Annoni et Stanislas Pili aux percussions, ainsi que Tinaig Tissot aux flûtes préhistoriques. Le collectif We Spoke est bien connu dans les milieux de la musique expérimentale en Suisse et à l'étranger. Il s'est notamment produit au Festival de Lucerne, à la Dampfzentrale à Berne, au Cabaret Voltaire à Zurich, au Unerhörte Musik à Berlin ainsi qu'au Café Oto à Londres. Des visites guidées de l'exposition «Des choses» accompagneront cette journée de finissage entièrement gratuite.

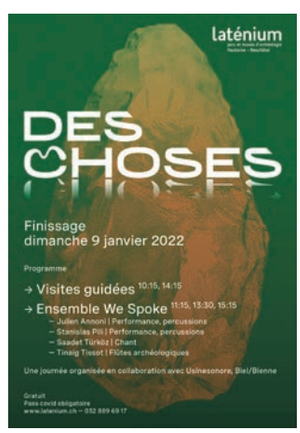

→ Pour découvrir le programme **www.latenium.ch/agenda**

PROMENADE À LA DÉCOUVERTE DES ILLUMINATIONS

Sur la route de Noël de Peseux

La Fondation Fornachon propose une balade illuminée en plein air à travers Peseux. Jalonné de sept étapes, le parcours invite à découvrir tantôt des lieux emblématiques du village, tantôt des endroits plus secrets, dans un décor féérique. De la maison de commune en passant par le Temple et le parc du Château, partez en quête des rennes et des cadeaux scintillant de mille feux, en suivant les panneaux!

La fontaine de Peseux, toute en lumière.

La Maison de commune dans sa robe dorée.

Le parc aux rennes niché entre les habitations de la rue Ernest-Roulet.

Cadeaux et sapins décorent l'avenue Fornachon.

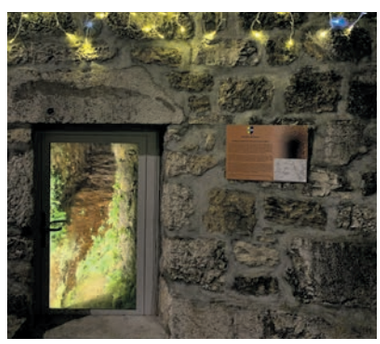

Une porte ouverte sur l'histoire de l'aqueduc souterrain de Corteneaux.